

Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Présidents et membres des jurys de la licence Mathématiques parcours Informatique,
les enseignants ci-dessous :

L1 :

- Mickael FLORENTIN, président,
- Fabrice BARDIN,
- Marwa OUNI
- Jean TRIBOULET.

L2 :

- Omar ANZA HAFSA, président,
- Fabrice BARDIN,
- Mickael FLORENTIN,
- Fabricio PEREIRA.

L3 :

- Charles Edouard LEROUX, président,
- Fabrice BARDIN,
- Omar ANZA HAFSA,
- Jean-Philippe MANDALLENA.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 06/10/2023

Le président de l'université

Benoit ROIG